

➤ **Durée**

1 jour (7 heures)

➤ **Quel public & pré-requis**

Toute personne préposée à la gestion des déchets, dangereux et non dangereux
Aucun prérequis nécessaire.

➤ **Participants**

15 personnes maximum

➤ **Animation**

Consultant HSE expert animant par ailleurs des missions techniques en entreprises

➤ **Moyens pédagogiques et sanction de la formation**

Animation par powerpoint.
Remise d'une attestation de fin de stage

➤ **Renseignements & inscription**

E. BACH / G. GISSY
6, rue de la Bourse
68100 MULHOUSE
info@cpicp.fr
Tél. 03.89.56.91.55

➤ **Autres formations**

www.cpicp.fr

Les déchets : de la réglementation à leur gestion

OBJECTIFS

- ✘ Connaître les principales dispositions de la réglementation concernant la gestion des déchets, en tant que producteur
- ✘ Expliquer le rôle et la responsabilité du producteur de déchets
- ✘ Connaître et savoir utiliser les documents requis par la réglementation en matière de contrôle et suivi de l'élimination des déchets

PROGRAMME

1. Définitions
2. La réglementation
3. La classification des déchets et Nomenclature
4. Le bordereau de Suivi des Déchets et obligations liées
5. Le transport des déchets dangereux
6. Le registre des déchets
7. La déclaration annuelle à l'Administration
8. Points particuliers : transferts transfrontaliers, fluides frigorigènes, huiles usagées, principales descriptions des filières de traitement hors valorisation

EVALUATION DES CONNAISSANCE

Mise en situation au fil des thématiques abordées, par questionnement et exercices pratiques.

➤ **LES +++**

L'appui d'un œil expert extérieur
Nombreux exemples et exercices pratiques